

# APPEL A PROPOSITIONS

## POEC Préqualif OUVRIERS

## EN ELECTRICITE ET EN ELECTRONIQUE

### POEC 2024

Date de publication : **17/10/2024**

Date limite de dépôt des candidatures : **28/10/2024**

Envoi électronique aux adresses suivantes :

[e.dejean@opco2i.fr](mailto:e.dejean@opco2i.fr) et [z.delhoum@opco2i.fr](mailto:z.delhoum@opco2i.fr)

## SOMMAIRE

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION .....	3
Pouvoir adjudicateur : OPCO 2i.....	3
Marché à procédure adaptée.....	3
Modalité de dépôt des offres : .....	3
Date limite de réception des offres : .....	3
Date d'audition : .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Référénts pour les renseignements complémentaires : .....	3
Format de la réponse attendue : .....	3
2. CONTEXTE.....	4
2.1. Présentation OPCO 2i.....	4
2.2. Contexte territorial.....	5
2.3. La POEC.....	6
3. OBJET DE LA CONSULTATION .....	7
3.1. L'action de formation .....	7
3.2. Détails de la formation .....	8
Les objectifs de la formation : .....	8
Compétences visées à l'issue de la formation : .....	8
Modules de formation à aborder : .....	8
Modalités de formation : alternance modules théoriques et mise en pratique.....	8
Les moyens pédagogiques : .....	9
Identification et sélection des bénéficiaires : .....	10
Les évaluations : .....	11
Période d'immersion : .....	11
3.3. Engagements du prestataire .....	11
4. MODALITES ET CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS .....	13

## 1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### Pouvoir adjudicateur : OPCO 2I

Voir article dédié à la présentation de l'OPCO 2i et la direction régionale Paca- Corse

### Marché à procédure adaptée.

La consultation est passée sous forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Vu l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques - NOR: ECOM1831822V (JORF n°0077 du 31 mars 2019 - texte n° 83 / Annexe 3 du code de la commande publique).

Il s'agit d'un marché mono attributaire.

### Modalité de dépôt des offres :

Par courrier électronique à

[e.dejean@opco2i.fr](mailto:e.dejean@opco2i.fr) et [z.delhoum@opco2i.fr](mailto:z.delhoum@opco2i.fr)

### Date limite de réception des offres :

28/10/2024

### Référents pour les renseignements complémentaires :

Elisabeth DEJEAN et Zahia DELHOUM

### Format de la réponse attendue :

- Le format de réponse doit être rédigé au format Word, il devra comprendre à minima :
- Une proposition de tarification unitaire (par exemple, par heure stagiaire ou par groupe),
- Méthodologie (maximum de 5 pages),
- Durée prévisionnelle de la formation,
- Les seuils minimum et maximum de stagiaires par groupe,
- Lieux de formation,
- Présentation générale de la structure,
- Programme de formation,
- CV des formateurs mobilisés sur cette action de formation.

## 2. CONTEXTE

### 2.1. Présentation OPCO 2i

Ses principales missions sont :

- Le conseil aux entreprises :
  - Assurer le financement des contrats d'apprentissage, et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles
  - Assurer un service de proximité au bénéfice des TPE/PME, permettant :
    - d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;
    - d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.
  - Favoriser la transition professionnelle des salariés, notamment par la mise en œuvre du compte personnel de formation dans le cadre de ses projets d'évolution professionnelle.
- L'appui technique aux branches professionnelles, à travers :
  - La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences,
  - La détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation,
  - L'appui dans leurs missions de certification.
- L'accompagnement des entreprises à la transition écologique, à travers :
  - L'information sur les enjeux liés au développement durable,
  - L'aide à l'analyse et à la définition de leurs besoins en compétences,
  - L'accompagnement dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique.

L'OPCO 2i assure ses missions de proximité, à travers 12 directions régionales. La direction régionale 2i PACA CORSE assure **la proximité** auprès de ses entreprises en PACA et en Corse, c'est une des missions phare d'OPCO 2i. Pour apporter des **réponses sur mesure**, adaptées aux problématiques de chaque entreprise et de leurs salariés, l'ensemble des délégations régionales sont implantées au **cœur des bassins d'emploi** et réparties sur **l'ensemble du territoire**.

Au quotidien, les **conseillers 2i PACA CORSE** sont à l'écoute des entreprises et de leurs salariés notamment pour :

- **Les informer, les sensibiliser et les accompagner** dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière d'emploi et de formation, de politique RH, de GPEC...,
- **Favoriser** le développement des compétences, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en les orientant et en mobilisant les dispositifs appropriés (plan de développement des compétences, Validation des acquis de l'expérience, Compte personnel de formation...),
- **Faciliter** les recrutements et l'insertion professionnelle avec le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.

## 2.2. Contexte territorial

La France et le territoire métropolitain sont entrés dans la 3ème révolution industrielle. Conséquence de ruptures multi-milieux et multi-champ, l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur a entamé une profonde transition dans son modèle. Les crises multiples du COVID-19, de la guerre en Ukraine et des perturbations engendrées : crises énergétiques, crise de matières premières, crise économique... pousse le secteur industriel à se réinventer pour répondre aux enjeux d'avenir et aux besoins nouveaux de notre époque.

Une acculturation au monde industriel et un accompagnement individualisé et « sur-mesure » des candidats pour répondre aux défis des débouchés concrets dans nos filières en tension, dont celle d'ascensoriste-portes automatiques.

Ces filières industrielles en tension ont d'autre part été fléchés dans le cadre des OIR PACA, en accord avec les branches professionnelles, notamment celles entrant dans les champs « Industrie du Futur » et « Industrie navale et maritime ».

L'impératif du développement de l'apprentissage et de la formation professionnelle, notamment dans le secteur industriel, se situe également au cœur du Plan de relance gouvernemental en guise de stratégie anti-crise fondée sur une réindustrialisation de la France. La formation de la jeunesse et tout particulièrement celle fléchée comme « décrocheuse » demeure une priorité stratégique de l'Exécutif national.

Pour la grande famille industrielle du « montage –assemblage mécanique » : 63 embauches sont prévues sur les 12 prochains mois dans le seul département des Alpes-Maritimes (83% des recrutements sont jugés difficiles par les chefs d'entreprise avec un marché visible de l'emploi de 0%). Source : Observatoire UIMM PACA.

Pour la famille connexe « maintenance industrielle » : 142 demandeurs d'emplois sont référencés dans le 06 pour une soixantaine embauches prévues dans les 12 prochains mois (58% sont jugés difficiles par les chefs d'entreprise ; le poids du marché visible de l'emploi est de 2%). Source : Observatoire UIMM PACA.

A l'issue de ce parcours POEC, les entreprises recruteuses sont des entreprises industrielles de la région des Alpes maritimes telles que les entreprises KONE / EMR / PACA ASCENSEURS / VERTECH / CIEL ASCENSEURS / ILEX / APM / ELECTROLIFT / AZURLIFT / THYSSENKRUPP / AAEI / SCHINDLER / LIFT AUTOMATIQUE / SEBALEC / MICROMATIX.

Cette action spécifique est articulée autour d'objectifs opérationnels :

- Communiquer à l'écrit et à l'oral dans un environnement professionnel
- Connaitre et appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité dans un atelier industriel
- Savoir appliquer des calculs dans un environnement professionnel
- Savoir utiliser les outils de bureautique

En conséquence, nous souhaitons former un groupe de 15 demandeurs d'emploi sur ce métier pour répondre aux besoins en compétences à court et moyen termes de ce territoire.

L'objectif bien entendu en sortie de POEC est l'intégration en totalité de ces stagiaires sur un contrat de professionnalisation au sein d'entreprises partenaires.

Le bassin d'emploi concerné est celui des Alpes maritimes.

### 2.3. La POEC

La POE collective a été créée par la Loi Cherpion du 28 juillet 2011. Elle permet à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche.

La POE collective s'adresse aux demandeurs d'emplois inscrits à France Travail, indemnisés ou non.

Le parcours de formation est d'un maximum de 400 heures incluant, le cas échéant, une période d'immersion en entreprise d'une durée ne pouvant dépasser le tiers de la durée totale du parcours.

Le texte de la loi précise qu'à l'issue de l'action de formation, le contrat de travail pouvant être conclu est :

- un contrat à durée indéterminée
- un contrat à durée déterminée de douze mois minimum
- un contrat de professionnalisation de douze mois minimum
- un contrat d'apprentissage

La POE collective permet à plusieurs demandeurs d'emploi inscrits de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par une des branches professionnelles industrielles (hors agroalimentaire).

Les actions visées dans le présent cahier des charges seront financées avec le soutien du Plan d'Investissement dans les compétences (PIC).

### 3. OBJET DE LA CONSULTATION

#### 3.1. L'action de formation

Cette formation s'adresse à un public de demandeurs d'emploi susceptibles de présenter les aptitudes nécessaires pour intégrer cette formation et dans un second temps, une entreprise industrielle.

Dans ce cadre, des partenariats de longue durée sont instaurés entre les branches professionnelles et les services pour l'emploi, notamment France Travail qui propose de mettre en œuvre la MRS (Méthode de Recrutement par Simulation) et de déceler les habiletés des personnes à appréhender les gestes professionnels et à évoluer dans un métier donné. Cette phase est aussi l'occasion d'effectuer une présélection et d'identifier leur potentiel à se former au métier.

Dans un second temps, les entreprises intéressées par le dispositif seront mobilisées pour procéder à la sélection finale des demandeurs d'emploi.

La liste des participants sera communiquée ultérieurement.

<b>Intitulé du métier en tension visé Préqualif OUVRIER EN ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE</b>	
Public visé	Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisé ou non.
Pré-requis	AUCUN
Effectif :	15
Durée estimée de la POEC (volume horaire par stagiaire)	140 heures de formation + 77 heures d'immersion en entreprise
Lieu de la formation	Lycée des Eucalyptus 7 Avenue des Eucalyptus, 06200 Nice
Date de début et fin du parcours	20/12/2024 au 31/01/2025

### 3.2. Détails de la formation

#### Les objectifs de la formation :

L'objectif de cette formation est de permettre à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi en électrotechnique :

- Découverte de l'environnement industriel
- Avoir le sens de la prévention et de la sécurité
- Mettre en pratique les règles HSE dans le fonctionnement de l'entreprise
- Appliquer les comportements professionnels et les règles de vie collective
- Travailler en équipe
- Confirmer son projet professionnel autour des métiers de l'électrotechnique
- Acquérir les bases en bureautique et communication
- Acquérir les bases en mathématiques

#### Compétences visées à l'issue de la formation :

Communiquer en français dans un contexte professionnel

Utiliser les règles de bases de calcul et de raisonnement mathématiques au service d'une activité liée aux métiers visés

Se situer dans un environnement professionnel industriel

Travailler en autonomie en appliquant les méthodes techniques précises en lien avec le poste visé

Respecter le cadre de règles de vie collective définies au service d'un travail en équipe dans un environnement industriel

Appliquer les règles HQSE dans une activité industrielle

Découverte du métier visé au sein d'une équipe dans un atelier

#### Modules de formation à aborder :

La POEC permet au bénéficiaire une remise à niveau dans les domaines scientifiques, et pratiques Appliquées aux ascenseurs.

Remise à niveau des socles de compétences de bases : positionnement sur tous les modules de formation

- Teambuilding : cohésion de groupe
- Communication : écouter et comprendre dans une équipe de travail, s'exprimer à l'oral, lire, écrire, décrire, formuler, TRE.
- Mathématiques professionnelles : revoir les notions de bases en algèbre et géométrie indispensables à la pratique des métiers visés
- Utilisation du numérique : connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur, saisir et mettre en forme du texte, gérer des documents, se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web, rédiger de documents de travail individuel
- Découverte de l'environnement professionnel et industriel et pratique au sein de l'atelier : découverte du poste de travail, acquérir les connaissances fondamentales dans le domaine de l'électrotechnique.
- Règles de vie collective et HQSE : respecter les règles de vie collective, travailler en équipe, contribuer dans un groupe, apprendre à se connaître soi-même et adapter son comportement avec les autres, avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques, respecter les équipements matériels et le port des EPI obligatoire dans l'atelier.

#### Modalités de formation : alternance modules théoriques et mise en pratique

La pédagogie devra favoriser l'animation collective tout en s'adaptant aux attentes individuelles. La formation devra alterner des apports théoriques et pratiques. L'organisme retenu sera en mesure de mettre à disposition des stagiaires du matériel et des outils conformes aux technologies actuelles.

#### Les moyens pédagogiques :

Ateliers et plateformes techniques

Matériel didactique

Bancs pédagogiques

Tableaux numériques interactifs

Vidéoprojecteurs

Grilles d'évaluation de chaque positionnement des socles de compétences pour une individualisation des parcours

Méthode et outils pédagogiques innovantes (outil de cohésion d'équipe, E-learning, plateforme collaborative...)

Formateurs habilités au métiers visés justifiant d'une expérience avec le public demandeurs d'emploi.

Le prestataire proposera des formations permettant l'acquisition de compétences nécessaires à l'insertion professionnelle des individus au profit des entreprises adhérentes en adéquation avec les attendus de l'Ar2i.

L'Ar2i sera particulièrement attentive à la capacité de l'organisme de formation à adapter ses contenus et ses méthodes pédagogiques au public recruté.

A ce titre, seront plus précisément étudiés :

- Les profils des intervenants et leurs expériences (public, industrie)
- La répartition théorie/pratique sur chaque module de formation. La méthodologie utilisée pour amener progressivement les participants vers des notions abstraites à partir d'exemples concrets (TP et TD) ;
- Les équipements : plateaux techniques

Et toutes les modalités pédagogiques déployées (cas concrets, expérimentations...) pour faciliter l'acquisition de compétences.

Le prestataire proposera des formations permettant l'acquisition de compétences nécessaires à l'insertion professionnelle des individus au profit des entreprises adhérentes en adéquation avec les attendus de la direction régionale.

La direction régionale sera particulièrement attentive à la capacité de l'organisme de formation à adapter ses contenus et ses méthodes pédagogiques au public recruté.

A ce titre, seront plus précisément étudiés :

- Les profils des intervenants et leurs expériences (public, industrie)
- La répartition théorie/pratique sur chaque module de formation. La méthodologie utilisée pour amener progressivement les participants vers des notions abstraites à partir d'exemples concrets (TP et TD) ;
- Les équipements : plateaux techniques

Et toutes les modalités pédagogiques déployées (cas concrets, expérimentations...) pour faciliter l'acquisition de compétences.

#### Identification et sélection des bénéficiaires :

La thématique de formation de cet appel à propositions est ouverte aux demandeurs d'emploi au profit du recrutement des entreprises adhérentes 2i.

France Travail en lien avec l'organisme de formation et les entreprises engagées dans le dispositif, validera les profils de demandeurs d'emploi les plus en adéquation avec la thématique de formation ainsi que le métier visé.

Il appartient à l'organisme de formation de vérifier les prérequis des demandeurs d'emploi volontaires à suivre la formation lors des informations collectives.

Il assure le suivi et transmet à la direction régionale, les données obligatoires des bénéficiaires en utilisant les outils transmis par la direction régionale.

### Les évaluations :

Le prestataire proposera des grilles d'évaluation formalisées ou pourra proposer des outils d'évaluation. Dans ce cas, il décrira le process utilisé.

Evaluations intermédiaire et finale : Le prestataire procédera à des évaluations intermédiaires par module et à une évaluation finale de formation auprès de chaque stagiaire et la communiquera à la direction régionale, France Travail, ainsi qu'aux entreprises.

Il remettra à chaque stagiaire une attestation de compétences et de fin de stage.

### Période d'immersion : du 03 au 14/02/2025

Lors de cette POEC, une période d'immersion en entreprise d'une durée de 77 heures est prévue. Cette période d'immersion se déroulera dans les différentes entreprises recruteuses de ce type de profil telles que KONE / EMR / PACA ASCENSEURS / VERTECH / CIEL ASCENSEURS / ILEX / APM / ELECTROLIFT / AZURLIFT / THYSENKRUPP / AAEI / SCHINDLER / LIFT AUTOMATIQUE / SEBALEC / MICROMATIX.

Lors de la période d'immersion en entreprise dans la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, l'organisme de formation s'engage à assurer le suivi pédagogique du stagiaire en tant que tuteur externe.

L'organisme de formation proposera un modèle de convention de stage à l'entreprise.

### 3.3. Engagements du prestataire

Au-delà des engagements du fait de la prestation, l'organisme de formation devra respecter les engagements induits par la POE Collective :

Rappeler le financement des POEC par l'Etat dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC) sur tout document de publicité et d'information, y compris les documents

administratifs présentés aux stagiaires en apposant le logo du PIC et de France Travail sur les feuilles de présence par demi-journée.

Transmettre à la direction régionale les informations utiles concernant le stagiaire, et notamment ses coordonnées mail, postales et téléphoniques pour permettre à l'OPCO 2i de suivre l'insertion du stagiaire dans l'emploi à l'issue de la POEC et six mois après.

Renseigner les informations concernant les stagiaires sur le logiciel KAIROS. Une attestation de démarrage doit être remise à la direction régionale.

Optimiser l'insertion des bénéficiaires en lien avec les directions régionales.

Garantir :

Un service d'accueil de qualité, des salles de formation au standard d'équipement garantissant un confort réel des stagiaires, des espaces de pause équipés ;

Des formateurs salariés et expérimentés dans le domaine de compétence enseigné ;

Des supports de cours professionnels et respectant la réglementation en vigueur en matière de droit de la copie ;

Un numéro de déclaration d'activité valide ;

Un référencement à jour sur Qualiopi.

Informar les stagiaires de la réalisation d'une enquête mail à l'issue de la formation et 6 mois après la fin de la formation

Produire, en accompagnement de chaque facture émise, l'ensemble des pièces justificatives non comptables relatives à la réalisation de l'action, telles que les feuilles d'émargement signées par demi-journée par le formateur et les stagiaires.

- Permettre à tout contrôleur (collaborateur de France Travail ou organisme dûment missionné) d'accéder, en cours de réalisation des actions, aux locaux affectés à la réalisation des actions dans le cadre de visites sur place.

**Pour respecter les engagements vis-à-vis de Pôle Emploi, il devra plus précisément :**

- Publier l'offre dans la base CARIF OREF au plus tard 5 semaines avant le démarrage de la session de formation, avec le nombre exact de places de la session de formation, ainsi que les dates de réunion d'information et le nombre de places; le respect de ses obligations de communication à France Travail (en tant qu'opérateur de la gestion de la liste) des données concernant le statut du demandeur d'emploi – inscription, entrée, assiduité, sortie - (décret du 9 mai 2017) en favorisant le respect de cette obligation par l'utilisation de l'appliquetif KAIROS, interface d'échange dématérialisé entre France Travail et l'organisme de formation. KAIROS reprend les informations de la base de l'Intercarif concernant la formation ouverte (précisions techniques et fonctionnelles sur KAIROS en annexe 3 à destination de l'OPCO et de l'organisme de formation avec lequel il contractualisera si celui-ci n'est pas déjà utilisateur de KAIROS).
- Rédiger systématiquement l'intitulé de la formation démarrant par « PIC », pour faciliter la recherche textuelle des demandeurs d'emploi sur les POEC programmées sur <https://candidat.pole-emploi.fr/formations/accueil>, sur l'emploi store La bonne formation, sur l'appli mobile « ma formation », ainsi que la recherche des conseillers dans leur applicatif métier.
- Délivrer systématiquement au demandeur d'emploi une attestation de formation en fin de formation, lorsque celle-ci ne donne pas lieu à un titre, certificat ou diplôme reconnu au RNCP. Les compétences acquises par le demandeur d'emploi seront indiquées dans le bilan saisi dans KAIROS.
- Partager les méthodes, pratiques ou processus innovants, lors des réunions organisées dans le cadre de l'animation nationale.

Au-delà des engagements financiers, l'OPCO 2i via sa direction régionale Paca Corse devra respecter les engagements induits par la POE Collective :

- s'assurer de l'adéquation du projet de formation avec les besoins identifiés (branches/territoires), la situation du bénéficiaire (positionnement), et les prérequis du poste visé ;
- s'assurer de la conformité du dossier, notamment en lien avec France Travail.

#### **4. MODALITES ET CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS**

Dossier complet

Compréhension de la demande

Qualité des méthodes pédagogiques

Expertise de l'organisme

### Compétences des intervenants

Connaissance de nos branches (secteurs, activités, métiers...)

Proposition tarifaire

Sourcing des stagiaires

Suivi des stagiaires durant la POEC

Actions pour prévenir l'absentéisme

Suivi post-POEC

### Annexe : Détail de vos charges financières

Liste des postes de charges	Préciser les charges correspondantes	Montant HT
Charges salariales des intervenants / paiement des prestataires externes	Charges intervenants	12000
Charges mise à disposition de salles et d'équipements (techniques et pédagogiques)		2000
Consommables		1000
Charges administratives		
Autres charges (certification, frais de déplacement formateurs...)	Frais de déplacements	5000